DEPARTEMENT: GARD

COMMUNE: BAGNOLS-SUR-CEZE

Lieudit: " CROIX DE FER "

Ref: 1156

CHAMP CAPTANT CROIX DE FER
JARDIN PEDAGOGIQUE

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Christian LEVEQUE
Géomètre Expert DPLG
4 Avenue du Mail BP21013
30200 BAGNOLS SUR CEZE
Tél: 04.66.89.13.91
Fax: 04.66.39.80.50
Adresse Messagerie:
leveque christian@wanadoo.fr
Site Internet :
www.leveque-geometre.com

ECHELLE: 1/ 500e

Le 11.06.2013

Références Cadastrales:
Parcelles : Section AV
Lieudit: " CROIX DE FER "

N

RIVIERE LA CEZE

Christian LEVEQUE
Géomètre Expert DPLG
4 Avenue du Mail BP21013
30200 BAGNOLS-sur-CEZE
Tél: 04.66.89.13.91
Fax: 04.66.39.80.50
Adresse Messagerie:
leveque christian@wanadoo.fr
Site Internet:
www.leveque-geometre.com

NOTA :
A LA DEMANDE DU PROPRIETAIRE
LES LIMITES SEPARATIVES N'ONT PAS FAIT
L'OBJET D'UN BORNAGE CONTRADICTOIRE
ELLES NE SONT PAS OPPOSABLES AUX TIERS

NOTA :
LE SYSTEME DE COORDONNEES EST ETABLI PAR
GEOPOSITIONNEMENT PAR SATELLITE AVEC RATTACHEMENT
AU COORDONNEES LAMBERT RGF93 AINSI QU'AU NIVELLEMENT
GENERAL DE LA FRANCE.

SECTION AV N°175
Propriété de l'indivision CHOLLIER Christian
et Mme FARADJI Malika

SECTION AV N°176
Propriété de Mr SABATIER Bernard

SECTION AV N°375
Propriété de Mr CHOLLIER Christian

SECTION AV N°371
Propriété de Mr SABATIER Bernard

SECTION AV N°181
Propriété de l'indivision CHOLLIER et FARADJI

SECTION AV N°192
Propriété de l'indivision CHOLLIER et FARADJI

SECTION AV N°373
Propriété des Coindivisaires

SECTION AV N°376
Propriété de Mr CHARRIER-SAVOURNIN

SECTION AV N°374
Propriété des Coindivisaires

SECTION AV N°172, 173 et 378
Propriété de Mr LAROSE Pierre

SECTION AS N°299
Propriété de Mme PERRIER Melysse

SECTION AV N°170, 259, 268, 272, 273, 274, 275, 400 et 402
Propriété de la Commune de BAGNOLS-SUR-CEZE

SECTION AV N°399
Propriété de Mme DE BRUYN Béatrice
Epouse DE SAUVAGE Carlos

SECTION AV N°401
Propriété de Mme DE BRUYN Béatrice
Epouse DE SAUVAGE Carlos

SECTION AV N°164 et 165
Propriété de l'indivision PRADIER
Francine, Christian et Danielle

ZONE INACCESSIBLE (VEGETATION TROP DENSE)

ZONE INACCESSIBLE (PROPRIETE FERMEE)
POINTS CALCULES COTE HAUT TALUS

EMPRISE DE LA PROPRIETE COMMUNALE

EMPRISE DES PROPRIETES PRIVEES RIVERAINES

LEGENDE

repère station
plaque au sol
objet en saillie/sol
bouche à clef
poteau incendie
coffret edf
BORNE OGE
REGARD
caisse syphoïde
grille eaux pluviales
bâtiment
mur
mur + clôture
clôture
haut de talus
bas de talus
lampadaire
poteau edf
arbre
Parking
non clos
rangée de vignes
haie arbustes
haie arbres
altitude point topographique
altitude calculée point topographique
application cadastrale

ROUTE DEPARTEMENTALE N°6

SECTION AS N°598

SECTION AS N°713

NOTA :
AVANT TOUTE CONSTRUCTION DE MUR OU DE CLOTURE
BORDANT LE CD OU LA VOIE COMMUNALE UNE DEMANDE
D'ALIGNEMENT DEVRA ETRE OBLIGATOIREMENT ADRESSEE
AUPRES DE LA DDE OU DE LA COMMUNE

ECHELLE: 1/ 500e